

AFFAIRE No 13

DESAFFECTATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES BANIANs A SAINTE-CLOTILDE

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'Ecole Maternelle des Banians, située entre les deux Routes Nationales près du carrefour de Sainte-Clotilde, répondait mal aux besoins de la population du secteur de par sa situation excentrée et les difficultés d'y accéder, notamment pour de jeunes enfants. Il a donc été décidé de construire une nouvelle école, baptisée : "Claude Debussy", dans la Zone d'Aménagement Concerté de Sainte-Clotilde.

Cette nouvelle école sera livrée à la rentrée scolaire de septembre prochain.

Aussi, afin de pouvoir disposer des locaux ainsi libérés, je vous propose de prononcer la désaffectation de l'ancienne Ecole Maternelle des Banians.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DE L'AVIS DE LA COMMISSION.

Commission E.C.T.L.

La Commission est favorable au changement d'implantation de cette école maternelle.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis de la Commission,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 8 SEP. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

